

Comité Syndical du 20-10-2016 Délibération n° 1

Date de la convocation : 6 octobre 2016

Nombre de conseillers en exercice : 41

Présents : Mesdames et Messieurs Marc Bégorre, Alain Luquet, Patrick Bornuat, Roland Dethou, Michel Mallard, Serge Almendro, Philippe Baubay, Remi Carmouze, Hélène Castells, Philippe Chaize, Marc Garroq, Claude Lesgards, Guy Poeydomenge, Daniel Riviere, Alain Talbot, Christian Devisy, alain Gallet, Fabienne Layre-Cassou, christian Bourbon, Louis Dinstrans, Catherine Marienval, Marcel De La Conception, Francis Lafon-Puyo, Barnabé Sanchez, Christiane Aragnou, Jean-Baptiste Larzabal, Simone Mouret, Joëlle Abadie, Jean-Louis Anglade, Jean-Paul Laran, Michel Millet, Jean-Luc Rumeau, André Recurt, Claude Cazenave, Christian Baa-Puyoulet, Claude Cazanave

Ayant donné Procuration : Annette Cuq à Francis Lafon-Puyo, Frédéric Lacaze à Barnabé Sanchez, Bernard Plano à Joëlle Abadie

Excusés : Eugène Pourchier

Objet : Election du Président.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-10,

Vu l'arrêté préfectoral N° 2007-313-5 en date du 9-11-2007 portant création du Syndicat Mixte départemental de Traitement des Déchets ménagers et assimilés,

Vu la lettre de démission de M. Guy Poeydomenge de son poste de Président,

Sous la présidence du doyen d'âge, M. Jean-Baptiste Larzabal, il a été procédé à l'élection du Président.

Après avoir fait appel à candidature et avoir recueilli la candidature de Philippe Baubay, il a été procédé au vote à bulletin secret.

Inscrits : 41
Votants : 39
Nul / Blanc : 1
Suffrages exprimés : 38
Majorité absolue : 20
A Obtenu : M. Philippe Baubay, 38 voix

M. Philippe Baubay est élu à la majorité des membres présents.

**Le Président
Ph. Baubay**



Syndicat Mixte de Traitement des Déchets 65

30, avenue Saint-Exupéry - 65000 Tarbes
Tél. : 05 62 38 44 90 - 05 62 98 99 36
Fax. : 05 62 53 34 58 - Mél. : smt65@smt65.fr

Comité Syndical du 20-10-2016 Délibération n° 2

Date de la convocation : 6 octobre 2016

Nombre de conseillers en exercice : 41

Présents : Mesdames et Messieurs Marc Bégorre, Alain Luquet, Patrick Bornuat, Roland Dethou, Michel Mallard, Serge Almendro, Philippe Baubay, Remi Carmouze, Hélène Castells, Philippe Chaize, Marc Garrocq, Claude Lesgards, Guy Poeydomenge, Daniel Riviere, Alain Talbot, Christian Devisy, alain Gallet, Fabienne Layre-Cassou, christian Bourbon, Louis Dinstrans, Catherine Marienval, Marcel De La Conception, Francis Lafon-Puyo, Barnabé Sanchez, Christiane Aragnou, Jean-Baptiste Larzabal, Simone Mouret, Joëlle Abadie, Jean-Louis Anglade, Jean-Paul Laran, Michel Millet, Jean-Luc Rumeau, André Recurt, Claude Cazenave, Christian Baa-Puyoulet, Claude Cazanave

Ayant donné Procuration : Annette Cuq à Francis Lafon-Puyo, Frédéric Lacaze à Barnabé Sanchez, Bernard Plano à Joëlle Abadie

Excusés : Eugène Pourchier

Votants :

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Objet : Délégation de compétence du Comité Syndical au Président

Vu l'article L .5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral N° 2007-313-5 en date du 9-11-2007 portant création du Syndicat Mixte départemental de Traitement des Déchets ménagers et assimilés,

Exposé des motifs :

Considérant qu'il est nécessaire de définir expressément les compétences qui sont confiées au Président et de les énumérer très clairement,

Considérant qu'il ne doit pas exister de confusion à cet égard, au risque de provoquer l'illégalité des actes pris irrégulièrement sur la base de l'incompétence de l'un ou de l'autre,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité, d'autoriser le Président et, en cas d'empêchement la 1^{ère} Vice-Président, pour la durée de son mandat :

★ à procéder à la négociation et à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus au budget et au réaménagement de la dette syndicale et à passer à cet effet les actes nécessaires ;

★ à procéder à l'ouverture des lignes de trésorerie auprès d'établissements bancaires jusqu'à un montant de 2 M€ ;

★ à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures, de services et de maîtrise d'œuvre qui peuvent être réglementairement passés selon la procédure adaptée conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics ;

★ à passer les contrats d'assurances ;

★ à créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services du Syndicat Mixte ;

★ à fixer les rémunérations et à régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;

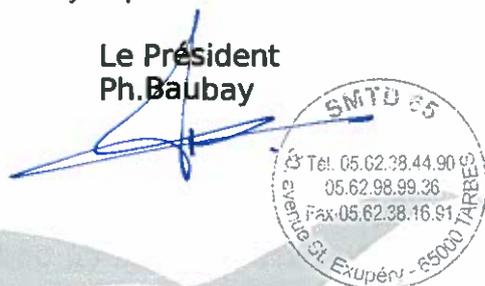
★ à intenter au nom du Syndicat Mixte les actions en justice ou à défendre le Syndicat Mixte dans les actions intentées contre elle ;

★ à fixer, dans les limites de l'estimation des Services Fiscaux, le montant des offres du Syndicat Mixte à notifier aux expropriés et à répondre à leurs demandes ;

★ à régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués les véhicules du Syndicat Mixte, lorsque le montant n'excède pas la somme de 76 200 euros TTC ;

★ à décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 10 000 euros TTC.

Le Président
Ph. Baubay



Syndicat Mixte de Traitement des Dechets 65

30, avenue Saint-Exupéry - 65000 Tarbes
Tél. : 05 62 38 44 90 - 05 62 98 99 36
Fax. : 05 62 53 34 58 - Mél. : smt65@smt65.fr

Comité Syndical du 20-10-2016 Délibération n° 3

Date de la convocation : 6 octobre 2016

Nombre de conseillers en exercice : 41

Présents : Mesdames et Messieurs Marc Bégorre, Alain Luquet, Patrick Bornuat, Roland Dethou, Michel Mallard, Serge Almendro, Philippe Baubay, Remi Carmouze, Hélène Castells, Philippe Chaize, Marc Garroq, Claude Lesgards, Guy Poeydomenge, Daniel Riviere, Alain Talbot, Christian Devisy, alain Gallet, Fabienne Layre-Cassou, christian Bourbon, Louis Dinstrans, Catherine Marienval, Marcel De La Conception, Francis Lafon-Puyo, Barnabé Sanchez, Christiane Aragnou, Jean-Baptiste Larzabal, Simone Mouret, Joëlle Abadie, Jean-Louis Anglade, Jean-Paul Laran, Michel Millet, Jean-Luc Rumeau, André Recurt, Claude Cazenave, Christian Baa-Puyoulet, Claude Cazanave

Ayant donné Procuration : Annette Cuq à Francis Lafon-Puyo, Frédéric Lacaze à Barnabé Sanchez, Bernard Plano à Joëlle Abadie

Excusés : Eugène Pourchier

Votants :

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Objet : élection au poste de 8^{ème} Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-10,

Vu l'arrêté préfectoral N° 2007-313-5 en date du 9-11-2007 portant création du Syndicat Mixte départemental de Traitement des Déchets ménagers et assimilés,

Exposé des motifs :

Le bureau est composé du Président, de 10 Vice-Présidents et de 5 plusieurs membres. Considérant la nomination de M Philippe Baubay, 8^{ème} Vice-Président en tant que Président, il convient de désigner un nouveau vice-président.

La candidature de M. Claude Lesgards est proposée.

Le Comité Syndical

DECIDE,

Article 1 : d'élire au poste de 8^{ème} Vice-Président, M. Claude Lesgards

**Le Président
Ph.Baubay**



Syndicat Mixte de Traitement des Dechets 65

30, avenue Saint-Exupéry - 65000 Tarbes
Tél. : 05 62 38 44 90 - 05 62 98 99 36
Fax. : 05 62 53 34 58 - Mél. : smt65@smt65.fr

Comité Syndical du 20-10-2016 Délibération n° 4

Date de la convocation : 6 octobre 2016

Nombre de conseillers en exercice : 41

Présents : Mesdames et Messieurs Marc Bégorre, Alain Luquet, Patrick Bornuat, Roland Dethou, Michel Mallard, Serge Almendro, Philippe Baubay, Remi Carmouze, Hélène Castells, Philippe Chaize, Marc Garrocq, Claude Lesgards, Guy Poeydomenge, Daniel Riviere, Alain Talbot, Christian Devisy, alain Gallet, Fabienne Layre-Cassou, christian Bourbon, Louis Dinstrans, Catherine Marienval, Marcel De La Conception, Francis Lafon-Puyo, Barnabé Sanchez, Christiane Aragnou, Jean-Baptiste Larzabal, Simone Mouret, Joëlle Abadie, Jean-Louis Anglade, Jean-Paul Laran, Michel Millet, Jean-Luc Rumeau, André Recurt, Claude Cazenave, Christian Baa-Puyoulet, Claude Cazanave

Ayant donnés Procuration : Annette Cuq à Francis Lafon-Puyo, Frédéric Lacaze à Barnabé Sanchez, Bernard Plano à Joëlle Abadie

Excusés : Eugène Pourchier

Votants :

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Objet : élection au poste de membre du Bureau

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-10,

Vu l'arrêté préfectoral N° 2007-313-5 en date du 9-11-2007 portant création du Syndicat Mixte départemental de Traitement des Déchets ménagers et assimilés,

Exposé des motifs :

Le bureau est composé du Président, de 10 Vice-Présidents et de 5 membres. Considérant la nomination de M Claude Lesgards, en tant que 8^{ème} Vice-Président, il convient de désigner un nouveau membre du bureau.

La candidature de M. Guy Poeydomenge est proposée

Le Comité Syndical

DECIDE,

Article 1 : d'élire au poste de membre du Bureau, M Guy Poeydomenge

Le Président
Ph. Baubay



Syndicat Mixte de Traitement des Dechets 65

30, avenue Saint-Exupéry - 65000 Tarbes
Tél. : 05 62 38 44 90 - 05 62 98 99 36
Fax. : 05 62 53 34 58 - Mél. : smt65@smt65.fr

Comité Syndical du 20-10-2016 Délibération n° 5

Date de la convocation : 6 octobre 2016

Nombre de conseillers en exercice : 41

Présents : Mesdames et Messieurs Marc Bégorre, Alain Luquet, Patrick Bornuat, Roland Dethou, Michel Mallard, Serge Almendro, Philippe Baubay, Remi Carmouze, Hélène Castells, Philippe Chaize, Marc Garroq, Claude Lesgards, Guy Poeydomenge, Daniel Riviere, Alain Talbot, Christian Devisy, alain Gallet, Fabienne Layre-Cassou, christian Bourbon, Louis Dinstrans, Catherine Marienval, Marcel De La Conception, Francis Lafon-Puyo, Barnabé Sanchez, Christiane Aragnou, Jean-Baptiste Larzabal, Simone Mouret, Joëlle Abadie, Jean-Louis Anglade, Jean-Paul Laran, Michel Millet, Jean-Luc Rumeau, André Recurt, Claude Cazenave, Christian Baa-Puyoulet, Claude Cazanave

Ayant donnés Procuration : Annette Cuq à Francis Lafon-Puyo, Frédéric Lacaze à Barnabé Sanchez, Bernard Plano à Joëlle Abadie

Excusés : Eugène Pourchier

Votants :

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Objet : Désignation des représentants du SMTD 65 à la Commission de Suivi de Site (CSS) du CSDU de Capvern

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5212-16

Vu l'arrêté préfectoral N°2007-313-5 en date du 9-11-2007 portant création du syndicat mixte départemental de Traitement des Déchets ménagers et assimilés,

Vu l'arrêté préfectoral n°2011031-09 portant composition de la Commission Locale d'Information du CSDU de Capvern

Vu la circulaire du 15 novembre 2012 portant remplacement des CLIS par la Commission de Suivi de Site

Vu la délibération n°7 du 12 juin 2014 portant nomination des représentants du SMTD 65 à la CSS du CSDU de Capvern.

EXPOSE DES MOTIFS

M le Président rappelle que suite à la démission de M. Guy Poeydomenge de son poste de Président, il convient de désigner un nouveau membre titulaire à la CSS.

Il propose la candidature de M. Philippe Baubay

L'exposé du Rapporteur entendu,
Le Comité syndical,

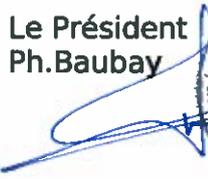
Après en avoir délibéré,

DECIDE,

Article 1 : de désigner à la CSS du CSDU de Capvern, en tant que membre titulaire, M. Philippe Baubay.

Article 2 : d'autoriser le Président, ou en cas d'empêchement, la 1^{ère} Vice-Présidente, à signer tout document afférent à cette délibération.

Le Président
Ph. Baubay



SMTD 65
Tél. 05.62.38.44.90
05.62.98.99.36
Fax 05.62.38.16.91
Avenue St. Exupéry - 65000 TARBES

Syndicat Mixte de Traitement des Dechets 65

30, avenue Saint-Exupéry - 65000 Tarbes
Tél. : 05 62 38 44 90 - 05 62 98 99 36
Fax. : 05 62 53 34 58 - Mél. : smtd65@smtd65.fr